



## Légalité startup avocat droit des affaires

Par **ecmc**, le **20/11/2018** à **16:58**

Bonjour à tous,

Avec un mon associé nous sommes en cours de création d'une startup dans le milieu de la Santé. Malgré le faites que nous adoptons une position d'intermédiaire à travers une plateforme web, nous aimerions nous assurer de la légalité de notre projet par rapport à la législation Française.

Nous avons consulté un juriste d'entreprise qui nous a conseillé d'aller voir un avocat du droit des affaires afin d'avoir une réponse à nos questions. Le problème est que cela représente une coût conséquent que nous ne pouvons pas nous permettre à ce jour.

Nous aimerions donc si possible, discuter par MP avec un personne compétente dans ce milieu afin de nous aider dans notre problématique.

Merci,  
Eric

Par **delicatess**, le **20/11/2018** à **22:42**

Bonjour.  
Que souhaitez vous commercialiser ?  
Cordialement.